



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le budget de la Ville de Laval pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 seront présentés au conseil municipal, pour adoption, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le mardi 13 décembre 2022, à 16 h 00, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval.

DONNÉ À LAVAL
CE 3 décembre 2022

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe